

Communiqué de presse

Un projet agrivoltaïque associant solaire et élevage ovin extensif à Montigny-Montfort (21)

Montbard, le 18 mars 2024

BayWa r.e., spécialiste des énergies renouvelables, étudie l'implantation d'un parc agrivoltaïque à Montigny-Montfort, en collaboration étroite avec la municipalité. Ce projet, implanté au lieu-dit « la Mine », est conçu pour rétablir, sur des terrains à faibles rendement et potentiel agronomique, une activité agricole pérenne à travers l'élevage de moutons charollais. Une permanence d'information a été organisée mardi 18 mars pour présenter aux habitants le projet, qui pourrait être mis en service à l'horizon 2029.

Le site retenu, qui couvre une surface d'environ 12 hectares, se trouve sur un ancien milieu forestier défriché dans les années 1990. Depuis, les parcelles d'étude du projet proches d'une ancienne décharge sauvage, ont fait l'objet de diverses tentatives pour réhabiliter le niveau de valorisation agricole. En raison de la nature du sol, aucune solution n'a pu aboutir, rendant précaire l'exploitation du site.

25 à 50 moutons charollais

Le parc photovoltaïque projeté aura une puissance installée de 10 MWc et produira environ 12 540 MWh par an. Cette capacité de production énergétique correspond à la consommation annuelle en électricité (chauffage inclus) d'environ 2 800 foyers. En termes d'élevage, un cheptel de 25 à 50 ovins est prévu modulable selon les besoins de l'éleveur ovin. L'éleveur partenaire du projet fera évoluer le chargement en fonction des conditions climatiques et rendements annuels associés au site.

Les études préliminaires réalisées par le bureau d'étude partenaire, complétées par des analyses approfondies menées par le laboratoire agréé CESAR, ont mis en évidence un sol peu fertile, caractérisé par une faible épaisseur de terre (entre 10cm et 15 cm maximum) et une abondance importante de pierres de taille moyenne avoisinant les 10 cm de diamètre. Les conclusions indiquent un sol homogène très superficiel et très caillouteux à faible potentiel agronomique. Ces contraintes rendent toute exploitation agricole compliquée, notamment en raison de l'usure prématurée du matériel et des difficultés de levée régulière des cultures.

Une parcelle à faible valeur agronomique

Face à ces contraintes, BayWa r.e. a décidé d'opter pour une solution d'agrivoltaïsme intégrant l'élevage de moutons charollais. Ces animaux, adaptés au pâturage extensif, pourront circuler librement sur toute la surface clôturée du parc solaire grâce à la surélévation

et à l'espacement suffisant des panneaux photovoltaïques. Ce modèle permet ainsi de concilier production d'énergie renouvelable et maintien d'une activité agricole durable, en adéquation avec les spécificités du terrain.

La conception du projet tient également compte de nombreux enjeux environnementaux identifiés lors des inventaires écologiques débutés en septembre 2023. Ces études détaillées ont permis à BayWa r.e. d'affiner les variantes d'implantation du projet afin d'éviter les habitats sensibles, tels que des pelouses semi-sèches ou certains boisements aux essences remarquables. L'objectif est clairement de minimiser l'impact environnemental tout en apportant une réelle valeur ajoutée territoriale et économique. Le projet a été également développé dans l'objectif de répondre aux exigences et à la réglementation du décret agrivoltaïsme, paru en avril 2024, qui demande notamment un maximum de 10% de surface non exploitable et un maintien du taux de chargement à l'hectare concernant l'élevage.

Une permanence d'information pour présenter le projet

BayWa r.e. s'apprête désormais à déposer le permis de construire nécessaire à la réalisation du projet. Afin de pouvoir discuter du projet avec les habitants, une permanence d'information a été organisée pour que chacun puisse comprendre la démarche et contexte selon lesquels ce projet a été conçu :

mardi 18 mars, de 16h30 à 19h, à la mairie de Montigny-Montfort

L'équipe projet de BayWa r.e. a pu répondre aux interrogations, présenter en détail les étapes à venir et recueillir les avis des citoyens.

Le dépôt de la demande de permis de construire est prévu en juin 2025. Sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, le parc agrivoltaïque pourrait être mis en service à l'horizon 2029.

A propos de BayWa r.e. France

Développeur de projets renouvelables et producteur indépendant d'énergie (IPP), BayWa r.e. est également un prestataire de services et un distributeur de premier plan au niveau mondial. BayWa r.e. a installé plus de 6 GW d'énergie et gère plus de 10,5 GW d'actifs dans le monde.

Actif en France depuis 2005, BayWa r.e. a déjà installé 410 MW éoliens et solaires et assure la gestion de 1,3 GW d'actifs renouvelables. Actif sur le secteur de l'éolien en mer, l'entreprise est co-actionnaire du projet Pennavel, lauréat de l'appel d'offres 5 au sud de la Bretagne.

Leader européen sur le marché du solaire flottant, expert en agrivoltaïsme et acteur majeur de l'éolien en mer, BayWa r.e. accélère la transition énergétique avec et pour les territoires.

L'agrivoltaïsme, une spécialité de BayWa r.e.

Pionnier de l'association entre photovoltaïque et production agricole, BayWa r.e. a construit de nombreux projets agrivoltaïques en Europe. BayWa r.e. a conçu un module solaire semi-transparent unique en son genre laissant passer suffisamment de rayons du soleil pour les cultures tout en protégeant les plantations de la grêle, des fortes pluies et de la lumière directe.

www.baywa-re.fr

Contact Presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41